

L'écho du CEDAPA

L'information technique pour gagner en autonomie

2022 : LE GRAND TOURNANT

2022 est une année charnière. Une année d'élections, mais aussi normalement la dernière année de la PAC telle que nous la connaissons. La flambée actuelle des cours des matières premières et des intrants va impacter les fermes. Elle doit aussi et surtout interroger chacun d'entre nous sur les choix stratégiques à mener. Lorsque l'on sait que la productivité par UTH a été multipliée par 2 sur les fermes en 20 ans pour le même revenu, la réponse est claire: Produire plus ne permet pas de mieux vivre ! Cette hausse des matières premières doit agir comme un électrochoc.

Depuis 40 ans nous défendons l'autonomie de nos fermes grâce à la prairie pâturée. En 2022, plus que jamais, c'est la clé de la durabilité sociale, économique et environnementale et un gage de résilience et d'indépendance.

2022 est aussi l'année qui permettra de peaufiner le contour exact de ce que sera la nouvelle MAEC. Les premières négociations au niveau régional sonnent de manière plutôt positive. L'ambition au niveau du cahier des charges est réelle. C'est pourquoi, au vu du contexte économique et de l'évolution probable des MAEC, nous ne pouvons que vous encourager à renforcer le choix de l'herbe pâturée sur vos fermes, et à convaincre vos voisins !

C'est la condition pour retrouver les jours heureux.

Franck Le Breton, Administrateur du CEDAPA

Dossier : Evoluer vers un système plus herbage, les bases.



Une année de pâturage dans le Trégor



Nous retrouvons Éric Le Parc, éleveur laitier à Cavan, dans le Trégor, secteur très propice à la pousse de l'herbe. Dans ce numéro, Éric nous explique comment s'est passée la période hivernale et le début du déprimage.

Une période hivernale plus calme

« Pour la seconde année consécutive, j'ai repris la monotraite début décembre avec 48 vaches pour terminer ce 14 février avec 27 VL. Elles produisent actuellement 9L avec des taux qui avoisinent 48 de TB et 36 de TP. La monotraite et l'absence de vêlage depuis début novembre permettent d'alléger le temps d'astreinte pendant la période hivernale. Les vaches sont saillies avec un taureau dans chaque lot. Ils y restent de début mai à fin février afin de ne plus avoir de vêlages en pleine période hivernale. Les premiers vêlages ont eu lieu mi-février lorsque les jours rallongent, c'est bien plus agréable » Explique Éric.

Les vaches ont poursuivi le pâturage de jour jusqu'au 15 décembre. Elles sont ensuite restées en bâtiment en aire paillée intégrale, aménagé de 49 places à l'auge. « Je m'efforce à limiter le nombre de vache dans le bâtiment, sinon il y a trop de concurrence à l'auge. Je l'ai d'ailleurs constaté encore en tarissant 12 vaches, la quantité de lait s'est maintenue au bac ». La ration hivernale des laitières était constituée d'une botte de foin, de deux rounds d'enrubannage de RGA/TB, d'1/2 botte d'enrubannage de luzerne/graminées et enfin de 1.3 kgMS de maïs grain humide : « Je m'interrogeais sur l'arrêt du maïs, c'est pourquoi j'ai opté pour la première fois à faire du maïs grain humide. Je le distribue à la brouette, sans devoir dételer la pailleuse pour atteler le godet désileur. Je trouve aussi que c'est une ration hivernale beaucoup plus facile à équilibrer que le maïs ensilage ».

Au déprimage, on rase !

Éric a commencé le tour de déprimage le 5 février, « Cette année, la portance des sols est assez bonne, car ils se sont bien ressuyés durant ces dernières semaines. Les 27 laitières ont commencé à sortir le 5 février sur les parcelles les plus éloignées. Tant que c'est portant, je suis opportuniste et je n'hésite pas à faire pâturer les parcelles humides, car on ne connaît pas les conditions météo du printemps à venir. Les vaches finiront par les parcelles les plus proches

du bâtiment qui viennent de recevoir du fumier ». Les vaches n'ont plus d'enrubannage de luzerne mais du foin à volonté jusqu'à 12h et ensuite elles pâturent jusqu'à 18h. Les pâtures restent au moins deux mois sans passage d'animaux. « Au déprimage, je travaille au fil avant, afin de bien raser tous les paddocks, jusqu'à ce que je vois la terre ! L'objectif est de favoriser le développement du trèfle en le mettant à la lumière et en le piétinant un peu. Si je vois qu'elles n'ont pas assez rasé un paddock, je les remets le lendemain avec un peu d'herbe fraîche. Je préfère limiter la quantité de lait au bac s'il le faut, afin de pérenniser le développement du trèfle pour l'année en cours ».

Des prairies qui vieillissent bien

Les prairies d'Éric sont constituées de RGA-TB. « Je sème un mélange de trèfles à hauteur de 3-4 kg/ha et du RGA diploïde et tétraploïde entre 20-25 kg/ha. Je choisis des variétés plutôt tardives car ici il pleut beaucoup, en revanche, je fais attention à prendre des RGA résistants à la rouille puisque ça rend moins appétent ». Chaque hiver, la totalité des parcelles reçoit 15T/ha de fumier vieilli, « sauf la première année d'implantation de la prairie. Ça oblige les plantes à aller chercher les éléments dont elles ont besoin en profondeur, elles ont ainsi un bon tissu racinaire, et cela développe les nodosités des légumineuses ». Les prairies d'Éric sont vieillissantes mais encore bien productives : « Certaines ont 15 ans ! Je trouve que mes prairies s'améliorent avec l'âge. Il y a toujours les fameuses années de misère entre 5 et 7 ans où la prairie est moins fournie pendant 1 an ou 2, mais une fois ce cap de passé, elles se densifient et sont tout aussi riches en trèfles ».

La ferme en 2021

Pluviométrie moyenne annuelle : environ 1000 mm
1.3 UTH, en bio depuis décembre 2019 et en MAEC SPE depuis 2016
56 ha de SAU : 53 ha en herbe, 3 ha de maïs. 67 ares accessibles en herbe / VL
55 VL à 4 500 L produits
Coût alimentaire : 45 €/1000L
0 concentré et 0 correcteur - 9 mois d'herbe plat unique en 2021
Frais véto : 52 €/VL - EBE/ 1 000L vendus : 275 €

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

> Les formations 2022, sur inscriptions

- **Gestion du parasitisme en système herbager et prairies pharmacies: *Vendredi 11 mars***, de 10h à 17h30, sur la ferme le GAEC de Quéré à **Planguenoual**. Intervention de Pauline WOEHRLE responsable du pôle agriculture biologique et durable d'EILYPS. Objectif : appréhender la gestion du parasitisme en système herbager et comprendre les comportements d'automédication des animaux par les plantes "santé" présentes dans des espaces "pharmacie". Inscription auprès d'Anaïs: 07.64.44.45.23

- Après-midi technique, **Gestion des haies bocagères : Quelles sont les bonnes pratiques? *Jeudi 17 mars à La Motte*** sur la Ferme de la Donaiterie à 14h. Ateliers sur : la taille de formation et d'entretien, les intérêts agronomiques de la haies, la valorisation du bois en litière. Journée co-organisée par Loudeac Communauté Bretagne Centre, la Chambre d'Agriculture de Bretagne et le CEDAPA. Inscription auprès d'Hélène: 07.64.44.44.94

- **Se perfectionner à l'usage des huiles essentielles: *mardi 22 mars à Plédran***. Intervention de Michel Derval, naturopathe. Objectifs: Se perfectionner sur l'utilisation des huiles essentielles pour traiter les pathologies d'élevage et retours d'expériences des fermes. Inscription auprès de Cindy: 07.64.44.5.35

- **Initiation à l'Homéopathie: *mardi 26 avril et 15 novembre***. Intervention de Cécile Peudepiece, vétérinaire et formatrice en médecines alternatives. Objectifs: comprendre les bases de l'homéo et apprendre à diagnostiquer et pratiquer. Inscription auprès de Cindy: 07.64.44.5.35

- **Détermination floristique: *vendredi 13 mai***. Objectifs: Connaître les principales espèces herbacées des prairies, connaître leurs valeurs pastorales, savoir juger la valeur d'une prairie grâce au diagnostic pastoral. Inscription auprès de Cindy: 07.64.44.5.35

Le catalogue de formations 2022 est disponible sur le site internet du CEDAPA. Renseignements et inscriptions: 02 96 74 75 50

Le CEDAPA se mobilise pour vous proposer, tant que possible, des **formations gratuites**. Nos formations sont majoritairement financées par les fonds Vivéa. **C'est votre présence le jour de la formation qui nous permet de financer ces actions. Toute annulation de dernière minute pénalise fortement les finances du CEDAPA.** Ainsi, pour nous permettre de maintenir la gratuité de nos formations, nous comptons sur vous pour :

- Adhérer au CEDAPA.
- Venir aux formations proposées par le CEDAPA.
- Eviter au maximum les annulations de dernière minute.
- S'abonner à l'Echo du CEDAPA.
- Envoyer des dons au CEDAPA pour nous aider dans nos actions quotidiennes.

Petites Annonces

RECHERCHE

Cherche 30 à 50 balles de foin bio de préférence ou C2.
Contact : Éric Le Parc 06.28.50.37.51

Couple recherche ferme laitière à reprendre (vente ou location) avec maison d'habitation sur le site. Idéalement ferme de 50 ha de SAU avec minimum 25 ha accessibles au pâturage. Projet d'installation en élevage en bovin lait en système herbager AB, avec à terme développement d'un atelier de transformation fromagère. Installation souhaitée fin 2022, début 2023. Secteurs ouest Côtes-d'Armor (Trégor).

François Onfray - Marion Le Bihan (06 38 65 37 33 // 06 75 30 11 45)

Exploitation laitière AB au parcellaire groupé recherche associé(e)

Je suis à la recherche d'un(e) ou plusieurs associé(e)(s) en prévision du départ en retraite de mes deux associés fin 2023 – début 2024.

En bio depuis le début de l'année, nous avons 65 VL sur 80 ha (dont 65 ha accessibles) pour un objectif de production à 360 000 L/an.

En tant qu'associé restant et jeune installé mes objectifs sont d'avoir un système économe et pâturant pour viser une efficacité économique et une bonne qualité de vie.

La réflexion est ouverte à la mise en place de nouveaux projets. Annonce visible sur le RDI.

Contact : Charles LECONTE, GAEC des Ruisseaux, 06.87.83.02.39 gaec-des-ruisseaux@orange.fr

A VENDRE

A vendre 5 vaches Holstein ou croisées Normandes, à terme début avril. Saines et niveau de production très convenable.

Contact : Mr CARO Christophe – ST LAURENT 22150 PLEMY - 06-41-24-37-55

Évoluer vers un système plus herbager, les bases

1 kg de lait coûte 4 fois plus cher à produire avec des fourrages stockés et 10 fois plus cher avec des concentrés qu'avec de l'herbe pâturée ! Mais le pâturage et sa gestion ne s'inventent pas. Voici quelques repères clés que les animateurs du CEDAPA donnent pour évoluer vers un système plus herbager.

Définir la surface accessible aux vaches

La notion d'accessibilité, correspond aux parcelles faciles d'accès pour les vaches laitières autour du bâtiment, les herbagers vont parfois jusqu'à 1km pour chercher de l'herbe. Cette étape est essentielle à la mise en place d'un système herbager. Il est difficile de fermer le silo durant le printemps en ayant moins de 30 ares d'herbe accessibles par vache laitière. Améliorer son accessibilité passe par : accepter de traverser une ou deux routes (certains en traversent 3 ! D'autres aménagent des boviducs lorsque c'est possible) ; mettre les génisses et les tarées sur des parcelles non accessibles (le taureau sur génisses peut être facilitateur pour la repro) ; conserver sa surface accessible au maximum en herbe et décider de casser sa prairie que lorsque c'est vraiment nécessaire.

Comment gérer les variations de pousse tout au long de l'année ?

L'herbe pousse majoritairement du début du printemps jusqu'à l'automne. Elle est exploitée de différentes façons et à plusieurs reprises tout au long de l'année : pâturage ou fauche ou alternance fauche/pâturage. La gestion est différente en fonction des saisons et de la pousse. Cependant, l'objectif reste identique : exploiter l'herbe au bon moment pour optimiser la qualité nécessaire pour faire du lait, et la quantité nécessaire pour nourrir le troupeau. Plusieurs règles permettent de tenir compte de ces objectifs.



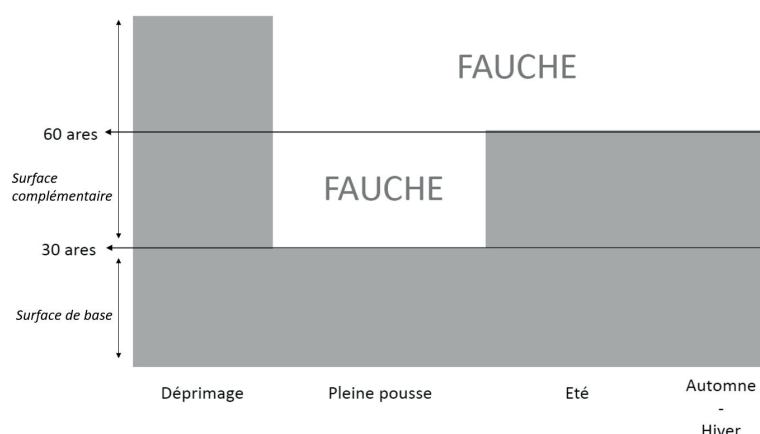
La première étape consiste à définir les surfaces de pâturage et les surfaces pâturées et/ ou fauchées. Deux notions sont communément admises :

La surface de base :

Il s'agit de la surface nécessaire pour alimenter le troupeau uniquement au pâturage pendant la pleine pousse de l'herbe au printemps. Elle est définie en fonction de la taille du troupeau laitier et correspond à 30 ares / vache pour nourrir le troupeau au printemps, avec une alimentation 100% pâturage. Soit pour un troupeau de 65 vaches laitières dont 60 traites en moyenne et un accessible de 30 ha, la surface de base est de $60 \text{ VL} \times 30 \text{ ares} = 1800 \text{ ares}$ soit 18 ha nécessaires. Ces 18 ha seront uniquement pâturés tout au long de l'année.

La surface complémentaire :

Il s'agit de la surface en herbe restante dans l'accessible et qui sera donc exploitée de plusieurs façons : pâturage et fauche. La surface complémentaire (jusqu'à 60 ares / VL), sera pâturée puis fauchée 1 fois dans l'année (débrayage au printemps) et pâturée le reste de l'année.



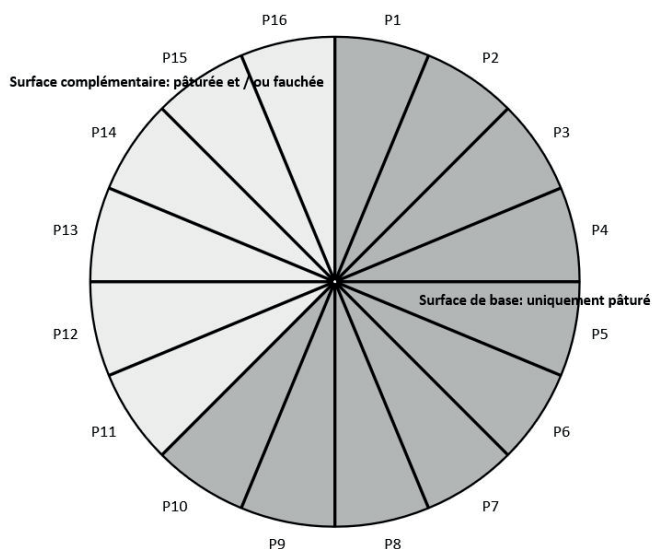
Le découpage des paddocks, nécessaire pour une bonne gestion du pâturage

Les paddocks doivent être dimensionnés en respectant une règle de 1 are par vache et par jour. Le temps de séjour de ces paddocks doit être de 2 ou 3 jours. Au-delà, l'herbe repousse et on met en danger la pérennité de la prairie, il faut

veiller à ce que les vaches ne puissent pas pâturer les repousses. Tous les paddocks doivent être, dans l'idéal, de la même taille. En fonction des contraintes du parcellaire, ce dernier repère n'est pas toujours simple à respecter. Toutefois, il est conseillé d'essayer d'avoir des paddocks uniformes, proches du carré et homogènes en termes de qualité de sols.

Pour 60 vaches traites les paddocks de 3 jours sont donc de 1 are x 60 vaches x 3 jours, soit 1.8ha. Si l'on reprend la surface de base du début, soit 18 ha, elle est découpée en paddocks de 1.8ha ce qui nous donne 10 paddocks (P1 à P10). Le reste des surfaces accessibles 30-18= 12ha, représentant la surface complémentaire, correspond aux 6 derniers paddocks (P11 à P16) découpés de la même façon.

16 paddocks en herbe accessibles au pâturage

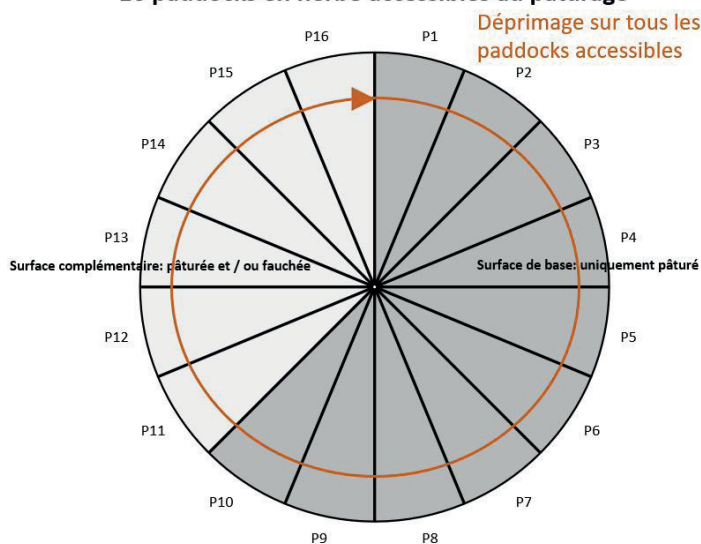


La gestion du pâturage, hauteur d'entrée et de sortie combinée au temps de retour

Le déprimage est le premier tour d'herbe de l'année. La mise à l'herbe des animaux se fait dès qu'il y a de l'herbe et que la portance des sols le permet, généralement entre mi-février et début mars selon le contexte pédoclimatique. Sortir les animaux même 2 à 3 heures en début de saison permet de valoriser l'herbe disponible sur pied et ainsi d'économiser des stocks. Après le passage des vaches, l'éleveur doit "voir la terre", c'est le signe d'un bon déprimage. Celui-ci a 3 intérêts : favoriser le tallage des graminées, faire de la place au trèfle pour qu'il puisse profiter de la lumière du soleil et se développer, et enfin, créer le décalage de pousse entre les paddocks.

L'objectif est donc de faire pâturer un maximum de paddocks en respectant les temps de présence des animaux, 3 jours sur des paddocks de 3 jours, et en complétant avec des stocks si la quantité d'herbe est insuffisante. Attention, le déprimage doit être terminé pour mi-avril !

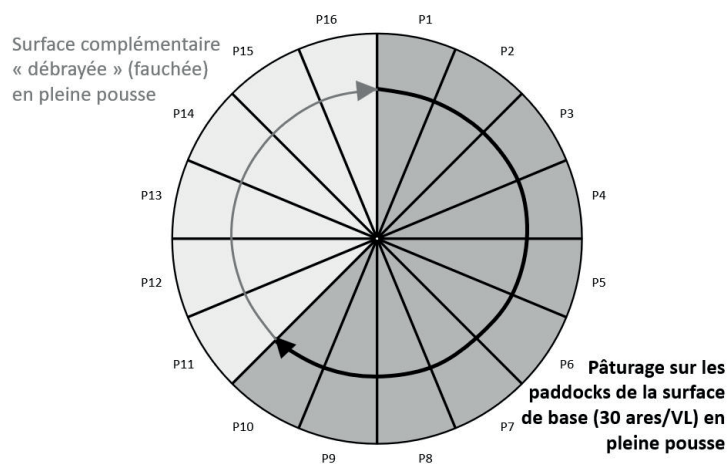
16 paddocks en herbe accessibles au pâturage



En pleine pousse, l'objectif est de faire tourner les vaches uniquement sur la surface de base. Le respect de cette règle permet de laisser un intervalle d'au moins 35 jours sur chaque paddock. Un critère est à respecter pour décider de faire entrer et sortir le troupeau sur les paddocks. Pour garantir un optimum entre qualité et quantité d'herbe, il convient de viser une hauteur d'entrée de 12-13 cm herbomètre (18 cm feuilles tendues au mètre ruban) et une hauteur de sortie de 4-5 cm herbomètre (2 cm mètre ruban). La distribution de stocks est arrêtée dès qu'il y a 12 à 15 jours d'avance en pâturage plat unique. Pendant cette période, deux tours complets peuvent être réalisés uniquement sur la surface de base. Cette période est également le moment où l'éleveur doit faucher les surfaces complémentaires, du 20 mai au 15 juin, pour que ces dernières puissent réintégrer le cycle de pâturage en fin de tour suivant.

A partir de fin juin – début juillet selon les années, les conditions climatiques font ralentir la pousse de l'herbe. La surface de base n'est alors plus suffisante pour nourrir le troupeau uniquement à l'herbe pâturée. C'est à ce moment que les surfaces complémentaires sont réintégrées au cycle de pâturage (environ 40 jours après les fauches). Les vaches ont besoin d'environ 2 fois la surface de base.

16 paddocks en herbe accessibles au pâturage



A l'automne, les conditions climatiques sont, en général, favorables à la pousse de l'herbe. L'objec-

tif est de continuer à faire pâturer les animaux sur l'accessible pour valoriser l'herbe sur pied. Il convient de sortir les animaux dès que les conditions de portance le permettent et de distribuer des stocks en fonction de la quantité d'herbe disponible sur les parcelles. Il est indispensable de pâturer ras (3-4 cm herbomètre) pour valoriser tout le stock sur pied et assurer une bonne repousse au printemps suivant (en évitant le gel hivernal). Il est essentiel de respecter un temps de repos (aucun pâturage) de 2 mois l'hiver avant le déprimage suivant, pour laisser le temps aux prairies de faire leurs réserves.

Cindy Schrader, animatrice Cedapa

> Technique

Choisir ses espèces et variétés prairiales

Beaucoup de critères entrent en compte pour faire le choix des espèces et variétés à implanter. Le choix des espèces se fait en fonction du contexte pédoclimatique, du mode d'exploitation, de la durée de vie recherchée et de la période d'utilisation. Pour le choix des variétés, un outil existe pour vous aider dans ces choix.

Herbe-book, un outil d'aide pour le choix des espèces et variétés prairiales

Le choix des espèces et des variétés se fait dans un premier temps en fonction du mode d'exploitation : fauche, pâturage ou mixte, du type de sol et de la pérennité souhaitée. D'autres indicateurs peuvent être utiles pour sa sélection. Pour vous aider, vous pouvez vous rendre sur le site « Herbe-book.org », qui recense des variétés de graminées et de légumineuses qui ont été testées pendant 3 ans, sur plusieurs critères. Chaque critère est noté de 0 à 9,9 (du moins... au plus : résistant, flexible, souple...).

Comment choisir ses graminées parmi un RGA, un Dactyle ou une Fétuque élevée ?

La ploïdie

Les RGA et Dactyles diploïdes sont les plus adaptées au pâturage et sèchent bien en cas de fauche. Les tétraploïdes au contraire sont plus riches en eau et ont plus de mal à sécher, en revanche, elles sont très appétentes. Les espèces diploïdes seraient également plus pérennes car elles résisteraient mieux à la pression de pâturage grâce à leur port étalé.

La remontaison

Elle correspond à la capacité de la plante à refaire un épi. Moins la variété est remontante, plus la pâture est facile à gérer et meilleure est sa qualité. Choisissez ainsi des RGA et Dactyles non remontants avec des notes faibles.

Résistance à la rouille et autres maladies

Pouvant altérer la qualité et la consommation de l'herbe, il est préférable de choisir une variété de RGA, de Fétuque élevée ou de Dactyle résistante et donc proche de la note de 9.

La flexibilité

Pour les Fétuques, la souplesse de la feuille est un critère important pour une meilleure appétence au pâturage. Il est donc préférable de choisir une variété très flexible.

Comment choisir son Trèfle blanc ?

La taille : des feuilles très larges pour les variétés géantes à très petites pour les variétés naines. Souvent une combinaison de trèfles de différentes tailles est faite par les éleveurs.

L'agressivité du Trèfle par rapport à la graminée. Plus le Trèfle est agressif et plus il domine la graminée avec les risques de météorisation que cela peut engendrer.



Faire son mélange

Dans le cas d'un mélange, il est préférable d'associer des espèces de la même date d'épiaison pour une bonne gestion des épis. Les Fétuques, Dactyles et les Bromes font partis des graminées les plus précoces. En zone séchante, il est intéressant de préférer des espèces et variétés précoces et inversement en zone humide. Les Ray Grass font parties des espèces intermédiaires et la Fléole, des tardives. Pour le choix des variétés, l'indicateur de précocité d'épiaison permet d'avoir une date théorique de début d'épiaison au printemps. Ainsi, pour une association de graminées à base de Dactyle, RGA et Fléole, il est conseillé de choisir un Dactyle tardif avec un RGA semi précoce et une Fléole très précoce pour une épiaison estimée des différentes espèces, début mai.

La souplesse d'exploitation

C'est le nombre de jours entre le départ en végétation et le début de l'épiaison au printemps. Ainsi elle exprime le temps imparti pour pâturer la prairie avant une baisse de la valeur alimentaire. Plus la variété est souple et plus vous avez du temps pour l'exploiter au printemps. On privilégiera donc des variétés souples d'exploitation !

D'autres critères

Parmi les autres critères de choix, on trouve, les rendements calculés à différentes saisons, la teneur en sucres solubles et en protéines des différentes variétés, les UFL, la résistance aux maladies... Comparer les variétés pour chacun de ces indicateurs permet de sélectionner celles qui cor-

respondent le plus à vos besoins, cependant il est parfois difficile de faire des choix.

L'implantation de la prairie

Selon le contexte pédoclimatique, l'implantation est possible sur un sol bien ressuyé. Peu importe la technique de préparation du sol, l'objectif est d'obtenir un sol fin en surface sur un sol bien rappuyé en profondeur, de façon à ce qu'il soit possible d'y rouler à vélo. Cela nécessite de rouler avant le semis notamment en cas de labour, et dans tous les cas après le semis. Pour vous aider à doser vos mélanges, il existe une calculatrice pour convertir les 1000 graines/m² en kg/ha, « le-calculateur.herbe-actifs.org/ ». Pour une prairie bien dense et sans trou, préférez un semis à la volée plutôt qu'en ligne et nul besoin de faire des semis à plus de 30kg/ha !

Ce que sèment nos adhérents

Une enquête a été réalisée auprès de nos adhérents pour connaître les espèces et variétés prairiales implantées. En secteur humide à intermédiaire, les adhérents du CEDAPA sèment leurs prairies pâturées en RGA-TB. 80 à 90% du semis pour le RGA et 20 à 10% du semis pour le TB. L'enquête a montré que souvent le choix est orienté vers un mixte de TB nain et intermédiaire et pérenne.

Plus le secteur est séchant et plus le RGA fait place à la Fétuque élevée : 15 à 40 % du semis de RGA et 30 à 50% de Fétuque. Le choix de la variété de Fétuque est orienté vers la flexibilité de la feuille, ce qui la rend plus appétente et sur la souplesse d'exploitation. Selon l'enquête, la variété Jugurta ressort du lot pour les qualités citées précédemment, en revanche cette variété a une faiblesse, celle de la résistance à la rouille.

C'est aussi dans ces secteurs que le Dactyle et le Trèfle violet font leur apparition avec des espèces du type Plantain, RGI...

Le choix de la ploïdie du RGA n'est pas marqué, les deux sont utilisées. En revanche, ce sont en majorité des variétés tardives qui sont utilisées ou semi-tardives en secteur séchant, résistantes à la rouille et souples d'exploitation comme la variété Agosto.

Cindy Schrader, animatrice Cedapa

Quatre installations diversifiées suite à la reprise d'une ferme laitière



A Taden, Rémi Goupil a repris en 2018 l'élevage laitier familial en le faisant évoluer vers un élevage de vaches allaitantes de race Armoricaïne. En 2021, trois personnes sont arrivées à la ferme de la Raudais en créant de nouvelles activités : paysan boulanger, maraîchage diversifié et production de limonades.

De bovin lait à bovin viande

« Le travail en élevage laitier tel que je le connaissais ne m'attirait pas. » Rémi a eu plusieurs métiers avant de s'installer comme éleveur bovin à 32 ans. C'est sa sœur Fanny qui s'était d'abord projetée sur la reprise de la ferme familiale, elle a encouragé leur père à engager une transition vers un système plus herbager, qui est allée jusqu'à un passage en bio en 2017. Le temps de la conversion, Daniel a arrêté la traite. « En réalisant que la ferme continuait de vivre sans vendre de lait, ça a fait tilt : je voyais que les veaux faisaient le travail de la traite, ça me plaisait davantage. Ma sœur étant finalement partie sur un autre projet, j'ai commencé à m'intéresser à la ferme. S'installer, pour moi, ça n'avait de sens et d'attrait que dans une dynamique collective. » Rémi s'est préparé en suivant la formation « De l'idée au projet » avec Agriculture paysanne 22. « J'ai été conforté dans l'idée que reprendre seul était préférable dans un premier temps pour assurer la transmission avec mon père. Lancer l'activité de bovins allaitants, les cultures, la vente directe, ça faisait déjà beaucoup. »

A la recherche de complémentarités « agro-économiques »

Rémi fait la connaissance d'Aymeric, fils d'un agriculteur voisin, qui cherchait un lieu pour son projet de paysan-boulangier. « C'est une activité complémentaire de l'élevage bovin viande, au niveau agro-économique : pour les rotations prairies-céréales, les échanges de paille-fumier, l'entraide matérielle... ». En s'installant sur la ferme de la Raudais, Aymeric loue seulement 8 ha par an grâce aux rotations au lieu de reprendre 30 ha s'il avait dû s'installer seul.

Irène, une ancienne colocataire de Rémi a débuté le maraîchage. « Je savais qu'elle cherchait à s'installer, et trouver quelques hectares de foncier c'est compliqué. Elle m'a sollicité car on s'entendait bien et ici, elle bénéficie d'un lieu déjà lancé sur la vente directe, de matériel, de coups de main, d'un bâtiment, du fumier, de la paille,... Les légumes,

comme le pain sont des produits d'appel qui fidélisent des clients pour la vente à la ferme ».

Léo les a rejoints pour son activité de boissons naturellement fermentées, qu'il avait déjà lancée dans le secteur. « Il souhaitait s'insérer dans une dynamique collective, il valorise sureau, menthe, et fleurs présentes sur la ferme pour ses préparations. La ferme entière est cohérente, pris isolément, nous serions fragiles chacun dans notre production » analyse Rémi.

Partager tout en gardant son indépendance

« Si je prends des risques, je préfère les assumer moi-même » avoue Rémi. « Je préférerais éviter de faire une société en mettant tout en commun. Mes collègues partagent ce point de vue. Chacun a donc sa propre entreprise, ce qui paraissait plus simple car nous avons des investissements de départ de niveaux très différents, chacun endosse ainsi sa propre responsabilité sur sa production. Nous partageons le foncier de 70 ha, via un GFA qui loue les terres aux 3 entreprises agricoles. Nous partageons un bâtiment pour le stockage de matériel et de nos produits, le local de vente directe, et notre bureau commun ». Le site internet de la ferme de la raudais est également commun. « Nous essayons aussi de choisir le même centre comptable, la même banque, pour faciliter nos démarches d'entreprise ». Les quatre paysans mangent ensemble le midi, et font une réunion mensuelle pour travailler sur les divers projets de la ferme. « Nous avons mis en place une banque d'entraide pour faciliter l'échange des coups de main et l'utilisation du matériel, la demande en chantier collectif, ou d'éventuels remplacements ».

Anais Kernalegen, animatrice CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@orange.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yanniss.
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Céline Boulay
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Profession :

Je m'abonne pour :

	1 an	2 ans
	6 numéros	12 numéros

Adhérents / étudiants	23 €	35 €
-----------------------	------	------

Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
--	------	------

Soutien, entreprises	45 €	70 €
----------------------	------	------

Adhésion Cedapa	100 €	
-----------------	-------	--

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département